

MANTIS : gestion des anomalies et des évolutions

Manuel d'utilisation

Version 3.0 Octobre 2009

Table des matières

TABLE I	DES MATIERES	2
A PROP	OS DE CE MANUEL	3
MISES A	JOUR DU MANUEL	4
UTILISA	TEURS ET DROITS D'ACCES	7
1.	Rôles des utilisateurs	7
2.	Profils MANTIS	7
3.	Déclaration d'un projet et des utilisateurs de l'outil	8
ACCES A	A L'OUTIL	9
1.	Première connexion à MANTIS	9
2.	Connexion	9
3.	Page « Mon affichage »	10
4.	Déconnexion	10
PARAMI	ETRAGE ET GESTION D'UN PROJET	11
1.	Paramétrage propre à un projet : page « Administration »	11
2.	Gestion de documents : page « Documentation »	16
3.	Gestion de nouvelles : page « Modifier les nouvelles »	17
PARAMI	ETRAGE PROPRE A CHAQUE UTILISATEUR	18
GESTIO	N DES DEMANDES	19
1.	Page « Rapporter demande »	19
2.	Page « Afficher demandes »	22
3.	Page rapport détaillé d'une demande	24
SYNTHE	SES ET RAPPORTS	27
1.	Impression d'une demande	27
2.	Impression d'une liste de demandes	27
3.	Statistiques sur les demandes : page « Synthèse »	28
4.	Liste des demandes par version cible : page « Calendrier »	28
5.	Liste des demandes par version en production : page « Changements »	29
DIVERS		30
1.	Problème des apostrophes courbes dans MANTIS	30
2.	Problème des URL dans MANTIS	30
3.	A la création d'une demande « fille »	31
1	Lars du déplacement d'une demande d'un projet à un autre	31

A propos de ce manuel

MANTIS est un outil de gestion d'anomalies. Il s'agit d'un outil libre, personnalisé aux besoins de la DSI. La DSI souhaitant pouvoir l'utiliser à la fois pour gérer les anomalies de recette ou les anomalies/évolutions en maintenance, le terme « **demande** » est donc utilisé à la place du terme « **bug** » en standard dans MANTIS.

L'outil MANTIS à la DSI permet :

- de gérer des utilisateurs et leurs droits d'accès,
- de gérer différents projets,
- de déclarer et suivre des demandes de service (anomalies ou évolutions),
- d'effectuer des synthèses statistiques des demandes et de produire des rapports.

Il est mis à disposition des équipes DSI, maîtrise d'ouvrage CNRS et des prestataires de la DSI.

Il est basé sur PHP, My SQL. La base est sauvegardée chaque soir.

Ce manuel d'utilisation a pour but de donner quelques indications pour utiliser l'outil MANTIS à la DSI. L'outil MANTIS étant relativement convivial et facile d'utilisation, le manuel n'est pas exhaustif mais s'attache plutôt à décrire les points qui pourraient être ambigus.

Le présent manuel, la liste des champs personnalisés, un modèle de circuit pour les projets ainsi que l'outil MANTIS sont accessibles depuis le site développement Web :

http://www.dsi.cnrs.fr/methodes/gestion-projet/guides-modeles/developpement-applications.htm

Utilisation de ce manuel

- Le premier chapitre « Utilisateurs et droits d'accès » présente les droits d'accès à définir pour chaque projet.
- Les chapitres suivants décrivent les principales pages et fonctionnalités de MANTIS.

Conventions

Les noms de boutons apparaissent entre < et >, les zone de saisie entre « et », les liens en bleu, soulignés.



Ce pictogramme identifie des remarques utiles, des recommandations ou des précautions à prendre.



Ce pictogramme identifie des informations à lire et/ou des instructions à exécuter impérativement.

Assistance

Pour des compléments d'information, vous pouvez contacter les administrateurs MANTIS de la DSI « admin_mantis(at)dsi.cnrs.fr ».

Annulation de la dernière action :



Attention: il n'y a pas dans MANTIS de retour arrière possible après confirmation d'une modification.

manuel MANTIS.doc Octobre 2009 3 / 31

Mises à jour du manuel

V 1.0	Juin 2005	Version initiale du manuel d'utilisation MANTIS.					
V1.1	Juillet 2005	Mise à jour des copies d'écran après ajustement des libellés.					
V1.2	Juillet 2005	§ Accès à l'outil: Ajout d'un paragraphe sur la première connexion à MANTIS					
		§ Paramétrage propre à un projet : Ajout du champ personnalisé « Version réception » (à choisir ensuite au niveau de chaque projet).					
V1.3	Juillet 2005	§ Impression d'une liste de demandes : Pas besoin d'enregistrer un rapport avant de l'ouvrir.					
		§ Circuits des demandes de correction et d'évolution : le rapporteur maîtrise d'ouvrage (MOA) a le droit de fermer les demandes résolues ou de les rouvrir via un commentaire.					
V2.0	Avril 2006	Passage à la version 1.0.1 de MANTIS.					
		Ajout d'un document avec la liste des champs personnalisés disponibles.					
		§ Paramétrage et gestion d'un projet : ajout de la notion de sous projet, de la déclaration globale de profils (plates-formes), de la visibilité sur les fonctions accessibles.					
		§ Gestion des demandes : ajout de l'état « commentaire-dev ».					
		§ Synthèses et rapports : suppression de la possibilité de choisir les champs à imprimer dans un rapport Excel.					
		Suppression des § Circuit des demandes : car création d'un modèle de circuit à adapter par chaque projet.					
V2.1	Avril 2006	Ajout du § sur les apostrophes courbes					
V2.2	Juillet 2006	§ Paramétrage propre à un projet : Ajout du paramétrage des notifications par courriels des projets					
		§ Gestion des demandes : ajout de l'état « livré ».					
		§ Divers : ajout du pb sur les URL, à la création d'une « fille », lors du déplacement d'une demande d'un projet à un autre					
V2.3	Mai 2007	§ Synthèses et rapports: Ajout de l'export d'une liste de demandes dans un fichier CSV (avec les valeurs des champs personnalisés)					

V3.0	Octobre	Passage à la version 1.1.8 de MANTIS.
1.1.8 »: § Paramétrage obligatoire, gesti		Les modifications sont signalées dans le texte par « <i>Nouveauté</i> 1.1.8 » :
		§ Paramétrage et gestion d'un projet : champ « catégorie » obligatoire, gestion des versions, copie des versions et champs personnalisés d'un projet à l'autre
		§ Gestion des demandes : champ « catégorie » obligatoire, valeur par défaut du champ « Reproductibilité », ajout champ « version cible », relation par défaut entre demandes, ajout balises
		§ Synthèses et rapports: maj fonction d'export (ajout champ et nom du fichier), ajout de la fonction « Calendrier »
		§ Divers : déplacement de demandes d'un projet à l'autre

manuel_MANTIS.doc Octobre 2009 5 / 31

Utilisateurs et droits d'accès

1. Rôles des utilisateurs

Dans la suite de ce manuel, les utilisateurs seront désignés selon quatre rôles distincts :

- **Administrateur MANTIS** = utilisateur qui crée les projets et les utilisateurs, paramètre la configuration générale de MANTIS.
- **Chef de projet** = utilisateur qui remplit la fiche de création du projet et de déclaration des utilisateurs, puis définit le paramétrage de MANTIS pour le projet (catégories, versions, champs personnalisés...). Il s'agit d'un des membres de l'équipe projet DSI.
- **Rapporteur** = utilisateur qui effectue une demande. Il s'agit de l'équipe de recette qui déclare des anomalies ou de l'équipe fonctionnelle qui déclare une évolution (DSI ou maîtrise d'ouvrage).
- Développeur = utilisateur qui prend en charge les demandes, résout les anomalies, réalise les évolutions. Il s'agit de l'équipe de développement de l'application : soit interne DSI, soit un prestataire externe.

2. Profils MANTIS

Les utilisateurs sont déclarés dans MANTIS avec des profils qui leur donnent plus ou moins accès à des fonctionnalités. Les profils ont des droits croissants : *invité* < *rapporteur* < *testeur* < *développeur* < *manageur* < *administrateur*.

A la DSI, les profils « testeur », « développeur », « manageur » et « administrateur » sont généralement utilisés. Il peut être envisagé au cas par cas pour les projets de déclarer des utilisateurs avec des profils ayant moins de droits, tels que « invité » (lecture seule) et « rapporteur ».

Les rôles définis précédemment pour les utilisateurs à la DSI (administrateur, chef de projet, rapporteur (celui qui crée une demande) et développeur) sont à différencier des profils MANTIS, utilisés pour définir les droits d'accès. La correspondance rôle/profil MANTIS est la suivante :

Fonction dans	Rôle dans	Profil MANTIS	Différences majeures entre les profils		
l'organisation CNRS	MANTIS à la DSI	(droits d'accès)	MANTIS		
Cellules technique, qualité et administration des projets	Administrateur MANTIS	Administrateur	Tous les droits des <i>manageurs</i> + créer le projet, gérer les utilisateurs et leurs droits d'accès, gérer les champs personnalisés		
Equipe fonctionnelle et de recette DSI	Chef de projet Rapporteur (crée une demande)	Manageur	Tous les droits des <i>développeurs</i> + paramétrer le projet, poster des nouvelles, ajouter des documents, supprimer des demandes		
Equipe de développement DSI ou prestataire externe	Développeur	Développeur	Tous les droits des <i>testeurs</i> + assigner, résoudre des demandes		
Equipe maîtrise d'ouvrage CNRS	Rapporteur (crée une demande)	Testeur	Créer, modifier, rouvrir, fermer, suivre des demandes		

manuel_MANTIS.doc Octobre 2009 7 / 31

3. Déclaration d'un projet et des utilisateurs de l'outil

Avant d'accéder à l'outil, chaque utilisateur doit avoir été déclaré par l'administrateur de MANTIS à la DSI. Pour cela, chaque chef de projet doit remplir une fiche, accessible depuis le site développement Web :

http://www.dsi.cnrs.fr/methodes/gestion-projet/guides-modeles/developpement-applications.htm

Les informations à renseigner sont les suivantes :

- o Nom du projet et des sous-projets
- o Nom du correspondant/responsable MANTIS de l'équipe projet
- Texte de description du projet dans MANTIS
- Utilisation de MANTIS pour la gestion des anomalies et /ou des évolutions
- Liste des utilisateurs :
 - Service = nom de la direction, service, bureau ou de la société de service (pour les prestataires)
 - Nom utilisateur MANTIS = nom de connexion à MANTIS, défini par chaque projet : trigramme pour les personnes DSI, 1^{ère} lettre prénom + nom, en minuscules pour les personnes n'ayant pas de trigramme DSI (prestataires ou maîtrise d'ouvrage)
 - Nom réel = nom de l'utilisateur
 - Email = adresse où l'utilisateur recevra tous les messages de MANTIS
 - Profil MANTIS = à choisir entre « Testeur », « Développeur », « Manageur »
 - Manageur : équipe fonctionnelle et de recette DSI
 - *Développeur* : équipe de développement (prestataire ou DSI)
 - *Testeur* : équipe de maîtrise d'ouvrage.

Exemple:

Service	rvice Nom utilisateur Nom réel MANTIS		email	Profil MANTIS	
DSI	fvi	Françoise Villeneuve	villeneuve(at)dsi.cnrs.fr	Manageur	

Transmettre la fiche renseignée à l'administrateur MANTIS : admin_mantis(at)dsi.cnrs.fr



A l'arrivée d'un nouvel intervenant ou au départ d'un utilisateur déclaré, le chef de projet DSI doit le signaler à l'administrateur en renvoyant cette fiche modifiée.

Accès à l'outil

1. Première connexion à MANTIS

Chaque utilisateur déclaré par l'administrateur reçoit un courriel avec un lien vers une page de première connexion. Cette page permet à l'utilisateur de choisir son mot de passe puis de se connecter à MANTIS.



Ce lien n'est actif qu'une seule fois. Si l'utilisateur ouvre la page de première connexion mais ne valide pas la connexion, il est obligé de redemander l'activation du compte à l'administrateur MANTIS.

2. Connexion

Pour les connexions ultérieures, l'utilisateur saisit l'adresse http://mantis.dsi.cnrs.fr dans le navigateur.

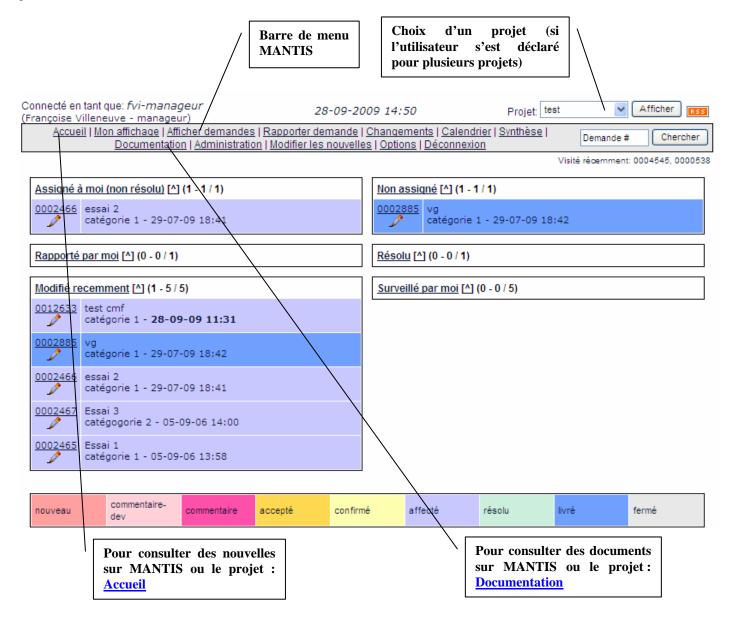


L'utilisateur saisit l'identifiant et son mot de passe puis clique sur le bouton <Se connecter>. Après connexion, la page Mon affichage s'affiche.

manuel_MANTIS.doc Octobre 2009 9 / 31

3. Page « Mon affichage »

La page « Mon affichage » permet de récapituler les demandes du point de vue de l'utilisateur. Il peut ainsi facilement suivre par exemple les demandes qu'il a émises (s'il est rapporteur) ou qu'il doit résoudre (s'il est développeur).



4. Déconnexion



A la fin de la session de travail, utiliser systématiquement l'option <u>Déconnexion</u> de la barre de menus afin de libérer les ressources de la session.

Paramétrage et gestion d'un projet



Toutes les fonctionnalités décrites dans ce chapitre sont accessibles uniquement à des utilisateurs de profil *MANTIS « Manageur »*. Généralement, elles seront utilisées par l'intervenant de l'équipe projet DSI ayant le rôle de chef de projet vis-à-vis de MANTIS.

1. Paramétrage propre à un projet : page « Administration »

Avant de commencer à utiliser MANTIS, le chef de projet doit préciser des informations spécifiques au projet : les catégories, les versions, les champs personnalisés et éventuellement les notifications de courriels

Pour cela, le chef de projet clique sur l'option <u>Administration</u> de la barre de menus, choisit le projet qu'il veut gérer (s'il est déclaré comme intervenant sur plusieurs projets). Il peut avoir à redonner son mot de passe.

l'onglet « <u>Gérer les projets</u> » permet de gérer les **informations spécifiques à un projet**. Il est décrit ci-dessous en 5 parties.

La description du projet

Ces informations sont initialisées par l'administrateur de MANTIS à la création du projet. Ces informations ne doivent *a priori* pas être modifiées par le chef de projet.



Chaque projet est créé avec un état privé (champ « Afficher l'état »). Ne pas modifier cet état sinon tous les utilisateurs de MANTIS des autres projets verraient les demandes du projet.

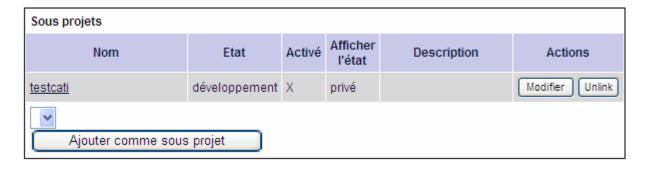


manuel MANTIS.doc Octobre 2009 11 / 31

Les sous projets

Le chef de projet **peut déclarer un des projets comme sous projet** du projet affiché. Le sous projet n'hérite automatiquement d'aucune propriété du projet principal (catégories, versions...).

Par contre, toutes les demandes créées dans le sous projet apparaîtront dans le projet principal.



Les catégories

Le chef de projet **doit renseigner les catégories** pour le projet. Il s'agit d'indiquer le découpage du projet en modules ou sous-projets, par exemple XLAB, XLABUNIV, FACLIX... Ceci permettra ensuite d'appliquer des filtres sur les demandes en fonction d'une catégorie.



Nouveauté 1.1.8: A partir du moment où des catégories sont paramétrées pour un projet, le champ « Catégorie » est un champ obligatoire à la saisie ou la mise à jour d'une demande.



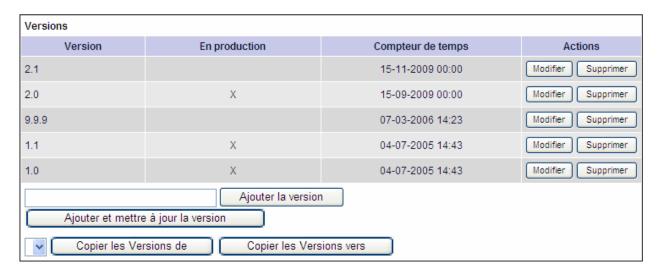
Les versions de l'application

De même, le chef de projet peut renseigner les versions de l'application.

Nouveauté 1.1.8 : Cette liste des versions de l'application sera utilisée à plusieurs occasions :

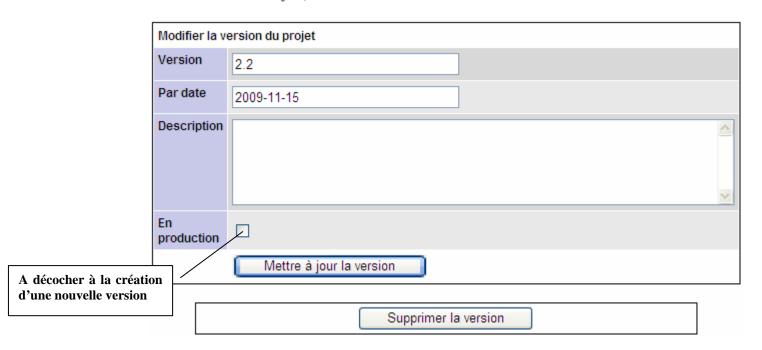
- lors de la saisie d'une demande :
 - le rapporteur peut indiquer dans quelle version de l'application l'anomalie est apparue (champ « version du produit » : n'apparaît dans ce champ que la liste des versions en production (case « En production » cochée), parmi les versions définies pour le projet)
 - le rapporteur peut indiquer également dans quelle version cible de l'application, la demande sera mise en œuvre en production (champ « version cible » : apparaît dans ce champ toute la liste des versions définies)

 lors de la résolution de la demande : le développeur peut indiquer dans quelle version de l'application l'anomalie est résolue ou l'évolution prise en compte (champ « version de résolution » : apparaît dans ce champ toute la liste des versions définies).



Nouveauté 1.1.8: il est possible de copier les versions de/vers un autre projet

Lorsque l'on ajoute une nouvelle version (qui n'est donc pas encore en production) ne pas cocher la case « En production ». On peut préciser la date prévue de mise en production de la version (par défaut MANTIS met la date du jour).



A la mise en production d'une version, mettre à jour la date et cocher la case « En production ».

manuel_MANTIS.doc Octobre 2009 13 / 31



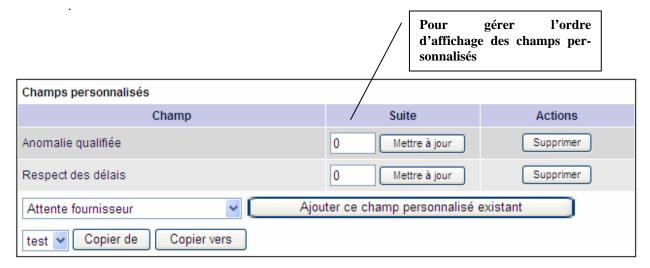
Généralement, ne pas [<u>Supprimer</u>] les versions (car cela enlèverait cette information de toutes les demandes les concernant).

Les champs personnalisés

Le chef de projet peut décider d'ajouter à chaque demande un ou plusieurs champs personnalisés. Ces champs personnalisés doivent être créés auparavant par l'administrateur de MANTIS.

La liste des champs personnalisés est accessible depuis le site développement Web :

 $\underline{http://www.dsi.cnrs.fr/methodes/gestion-projet/guides-modeles/developpement-applications.htm}$



Nouveauté 1.1.8 : il est possible de copier les champs personnalisés de/vers un autre projet



Les chefs de projet peuvent demander à l'administrateur MANTIS d'ajouter d'autres champs si besoin est.

Les utilisateurs du projet

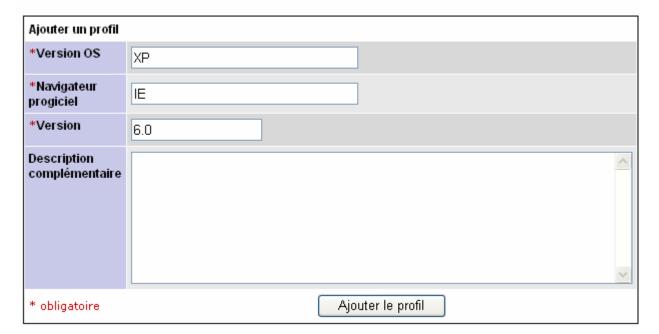
En bas de la page, se trouve la liste des utilisateurs ayant accès au projet et leur profil.

- l'onglet « <u>Gérer les profils globaux</u> » permet de décrire les **plates-formes** sur lesquelles les utilisateurs travaillent. Lors de la saisie d'une demande de correction (anomalie), les plates-formes ainsi prédéfinies seront sélectionnables.



Les plates-formes ainsi définies sont disponibles pour tous les projets.

[Gérer les projets][Gérer les Profils Globaux][Gérer la Configuration]



l'onglet « <u>Gérer la configuration</u> » permet de récapituler les fonctions de MANTIS accessibles selon les profils utilisateurs. Ils ne sont modifiables que par les administrateurs MANTIS.

Le sous-onglet Notifications par Courriel

Le chef de projet peut décider de modifier pour son projet le paramétrage de notification par courriel de MANTIS. Pour cela il demande aux administrateurs de MANTIS de cocher ou décocher les cases prévues.

manuel_MANTIS.doc Octobre 2009 15 / 31

EMAIL NOTIFICATION									
Message	Utilisateur qui a rapporté la demande	Utilisateur prenant en charge la demande	Utilisateurs surveillant cette demande	Notes de demande ajoutées par les utilisateurs.	invité	rapporteur	liveaux d'Accé développeur	s manageur	administrateur
Email en cas de nouvelle assignation	√	√	√	√			√	√	
Email en cas de réouverture	√	√	√	√			√	√	
Email on Deleted	√	√	√	√			√	√	
Email en cas de nouvelle note	√	√	√	√			√	√	
Email on Relationship changed	√	√	√	√			√	√	
Changer le status à 'nouveau'	√	√					√	√	
Changer le status à 'commentaire-dev'	√	√	√	√			√	√	
Changer le status à 'commentaire'	√	√	√	√			√	√	
Changer le status à 'accepté'	√	√	√	√			√	√	
Changer le status à 'confirmé'	√	√	√	√			√	√	
Changer le status à 'affecté'	√	√	√	√			√	√	
Changer le status à 'résolu'	√	√	√	√			√	√	
Changer le status à 'livré'	√	√					√	√	
Changer le status à Termé'	√	√	√	√			√	√	

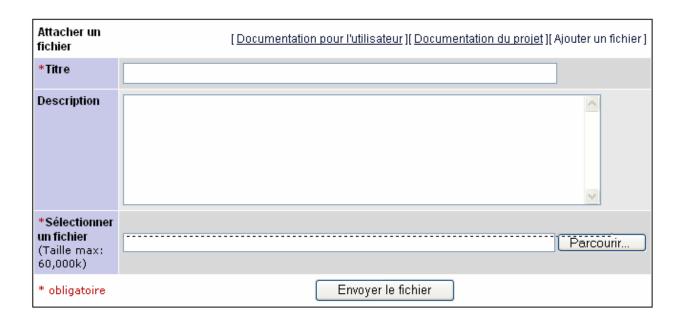
Exemples de paramétrage :

- si on décoche entièrement les colonnes, « développeur » et « manageur », chaque utilisateur du projet ne recevra des courriels que lorsqu'il sera concerné par la mise à jour d'une demande (soit il est rapporteur, soit la demande lui est assignée, soit il surveille la demande, soit il a ajouté une note). Attention : l'équipe ne recevra pas de courriel à la création d'une demande,
- si on décoche entièrement les colonnes, Développeur et Manageur, sauf la ligne « Changer le status à 'nouveau' » : le fonctionnement est identique au cas ci-dessus mais l'équipe recevra un courriel à la création d'une demande, (= paramétrage choisi à la DSI)
- si on décoche toutes les colonnes, les utilisateurs ne recevront plus de courriel.

2. Gestion de documents : page « Documentation »

Chaque utilisateur de profil *MANTIS « Manageur »* peut attacher des documents au projet, par exemple le présent manuel d'utilisation.

Pour cela, cliquer sur l'option <u>Documentation</u> de la barre de menus, puis sur l'onglet [<u>Ajouter un fichier</u>]. Les fichiers ainsi attachés seront accessibles ensuite par tous les utilisateurs du projet *via* l'onglet [<u>Documentation du projet</u>]. L'onglet [<u>Documentation pour l'utilisateur</u>] renvoie vers le manuel MANTIS standard en anglais.



3. Gestion de nouvelles : page « Modifier les nouvelles »

Chaque utilisateur de profil *MANTIS « Manageur »* peut poster des nouvelles. Il s'agit d'informations sur le projet telles que des informations événementielles, des liens vers des sites ou des documents, la définition de nouveaux circuits, des trucs et astuces…

Pour cela, cliquer sur l'option Modifier les nouvelles de la barre de menus.

Cocher « Annonce, garder au dessus » pour que la dernière nouvelle soit affichée en tête de liste. Sur la page de saisie d'une nouvelle, dans le champ « Afficher l'état », laisser la valeur « public » (pour que la nouvelle soit visible par tous).



Paramétrage propre à chaque utilisateur

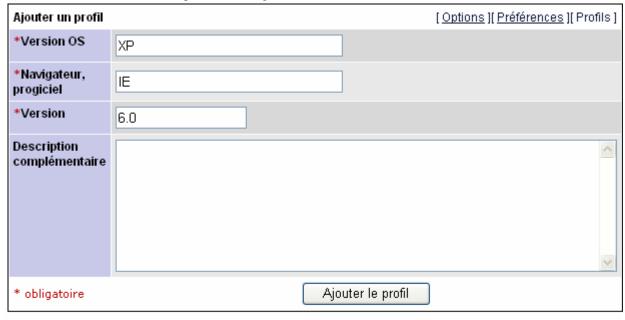
Chaque utilisateur peut paramétrer certaines options de l'outil **pour son utilisation propre** (les paramètres ainsi définis ne sont valables que pour l'utilisateur et pas pour l'ensemble des utilisateurs du projet). Pour cela, cliquer sur l'option <u>Options</u> de la barre de menus.

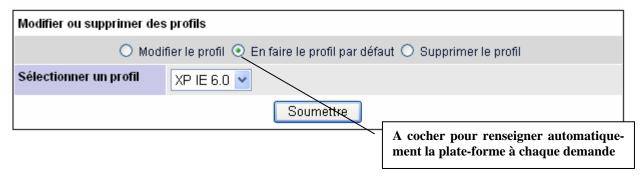
- l'onglet « Options » permet de modifier le mot de passe ;
- l'onglet « <u>Préférences</u> » permet de modifier des options d'affichage : projet par défaut dans le cas où l'utilisateur accède à plusieurs projets, rapport simplifié/détaillé, délai de rafraîchissement des pages (en minutes), délai de redirection (en secondes : après chaque modification, page de confirmation et retour automatique à la page initiale après ce délai), alerte par courriel en fonction des modifications.

Alerte par courriel: en fonction du paramétrage choisi pour le projet (cf § Paramétrage propre à un projet), à chaque création ou modification de demande, un courriel peut être envoyé à tous les utilisateurs MANTIS du projet (ce courriel contient un lien direct vers la demande). C'est à chaque utilisateur d'indiquer quand il veut effectivement recevoir des courriels.

Remarque : les utilisateurs ne reçoivent pas de courriel pour leurs propres actions.

- l'onglet « <u>Profils</u> » permet de décrire la **plate-forme** sur laquelle l'utilisateur travaille. Lors de la saisie d'une demande de correction (anomalie), la plate-forme ainsi prédéfinie sera automatiquement renseignée.

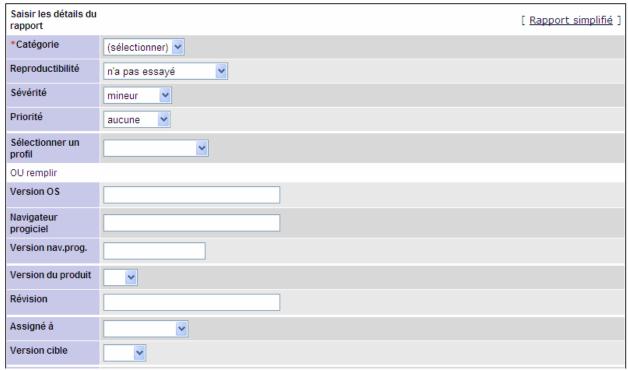




Gestion des demandes

1. Page « Rapporter demande »

Pour saisir une demande, le rapporteur clique sur l'option « <u>Rapporter demande</u> » de la barre de menus. La page de saisie d'une demande (appelé « rapport » dans MANTIS) s'affiche. Les champs précédés d'une étoile (*) sont obligatoires.



- Catégorie = découpage du projet en modules ou sous-projets, par exemple XLAB, XLABUNIV, FACLIX...

 Les valeurs sont définies par le chef de projet dans <u>Administration/Gérer les projets</u>. *Nouveauté 1.1.8*: le champ « catégorie » est obligatoire si des catégories sont définies pour le projet.
- Reproductibilité = Nouveauté 1.1.8: valeur par défaut « n'a pas essayé » (au lieu de « toujours »)
 - Si correctif : utiliser « toujours », « aléatoire », « n'a pas essayé », « impossible à reproduire »
 - Si évolutif : utiliser « N/A » (non applicable)
- Sévérité = niveau de gravité/urgence de la demande, valeur par défaut « mineur »
 - Si correctif: utiliser « mineur », « majeur » ou « bloquant »
 - Si évolutif : utiliser « texte », « ergonomie », « fonctionnel », « technique »
- **Priorité** = priorité utilisée pour l'évolutif, valeur par défaut = « aucune »
 - Si correctif : non utilisé. Ce champ n'est pas significatif car il est redondant avec la sévérité, laisser donc la valeur par défaut « aucune ».
 - Si évolutif: à renseigner selon le souhait de l'utilisateur, utiliser « basse », « normale », « élevée », « urgente », « immédiate »
- Profil ou Version OS / navigateur, progiciel / version nav., prog... =
 - Si correctif : description de la plate-forme sur laquelle l'anomalie a été détectée
 - Si évolutif : non utilisé
- Version du produit = version de l'application sur laquelle porte la demande, à choisir parmi celles définies par le chef de projet dans <u>Administration/Gérer les projets</u> et dont la case « En production » est cochée. Valeur par défaut : champ vide. Ce champ est donc à positionner à chaque saisie de demande

manuel_MANTIS.doc Octobre 2009 19 / 31

- **Révision** = indice de révision de l'application. Champ utilisé si on ne gère pas l'indice de révision de l'application dans le numéro de version : par exemple version 1.2, révision 5 au lieu de version 1.2.5. A choisir au sein de chaque projet
- **Assigné à** = non utilisé généralement à la création d'une demande (c'est un développeur qui affectera la demande au sein de l'équipe de développement)
- **Nouveauté 1.1.8**: **Version cible** = version de l'application dans laquelle on souhaite résoudre la demande, à choisir parmi celles définies par le chef de projet dans <u>Administration/Gérer les projets</u>. Valeur par défaut : champ vide. Ce champ est à positionner à la création d'une demande ou lors d'une mise à jour ultérieure quand la version cible sera définie



- **Résumé** = intitulé, libellé abrégé de la demande
- **Description** = explication détaillée de la demande ; dans le cas d'une anomalie, préciser le contexte d'apparition, les résultats attendus et les résultats obtenus
- Etapes pour reproduire (optionnel) = si correctif : scénario ayant conduit à l'apparition de l'anomalie
- **Informations complémentaires** (optionnel) = compléments éventuels à apporter à la description (si zones précédentes trop petites par exemple)

Apparaissent ensuite les champs personnalisés retenus pour le projet. Puis,



- **Envoyer un fichier** = pièces jointes (copies d'écran par exemple pour une anomalie).
- **Afficher l'état** = positionné par défaut à « public » (c'est-à-dire visible à partir de profils *MANTIS « dévelop-peur » et « manageur »*). Laisser cette valeur par défaut (sauf dans le cas où l'équipe projet DSI souhaite que des demandes ne soient pas visible par des utilisateurs de profils *MANTIS « Testeur »*, attribués par exemple à la maîtrise d'ouvrage)
- **Garder le rapport** = à cocher si on veut saisir en suivant d'autres demandes avec les mêmes caractéristiques : catégorie, reproductibilité, sévérité, priorité, version



Attention : ne pas cliquer sur [*Rapport simplifié*] en haut à droite car on perd toute la saisie de la page.

Lorsque tous les champs sont saisis, le rapporteur clique sur le bouton <Soumettre le rapport>. La demande est enregistrée avec un numéro chrono (ID) et la page « <u>Afficher demandes</u> » s'affiche automatiquement au bout de 2 secondes.

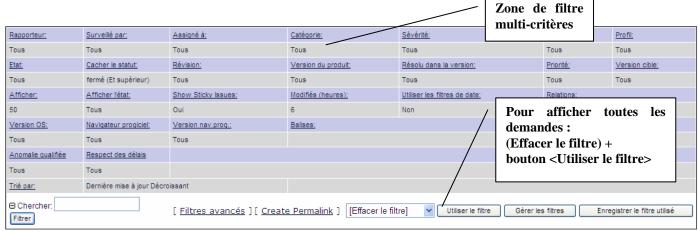


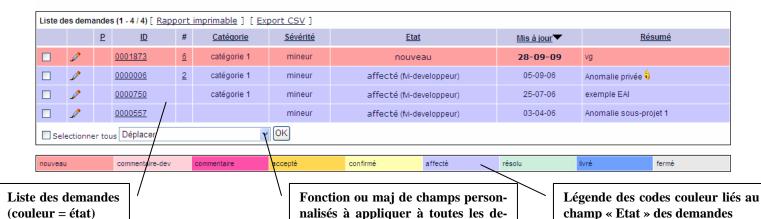
Les numéros de demande ne s'incrémentent pas par projet : la numérotation est unique pour tous les projets.

manuel_MANTIS.doc Octobre 2009 21 / 31

2. Page « Afficher demandes »

La page « <u>Afficher demandes</u> » permet de visualiser l'ensemble des demandes non fermées du projet et d'appliquer des filtres de recherche pour en sélectionner certaines ou de rechercher par mot-clef.





mandes sélectionnées



Les demandes fermées ne sont plus affichées par défaut dans la page « <u>Afficher demandes</u> ». Si on veut les afficher à nouveau, utiliser un filtre sur le champ « cacher le statut » avec comme valeur « Aucun ».

Archivage des demandes:

Toutes les demandes liées à une version d'application traitées (état = fermé) sont conservées dans la base MANTIS. Les suppressions de projets sont à demander à l'administrateur MANTIS.

Gestion des filtres :

Les boutons <Enregistrer le filtre utilisé> et <Gérer les filtres> permettent respectivement de créer et de modifier ou supprimer des filtres prédéfinis.

Les utilisateurs de profil MANTIS « Manageur » peuvent créer des filtres accessibles à tous les utilisateurs du projet.

Les utilisateurs de profil MANTIS « Développeur » ne peuvent créer des filtres que pour eux-mêmes.

Nouveauté 1.1.8: il est possible de filtrer des demandes par rapport à des balises.

Pour cela, choisir dans la zone de filtre multi-critères, menu déroulant « Balises existantes », le texte recherché; cliquer sur le bouton <Filtrer> une première fois : le texte choisi s'affiche dans le champ « Balises » ; re-cliquer sur le bouton <Filtrer> pour voir la liste des demandes qui ont cette balise.





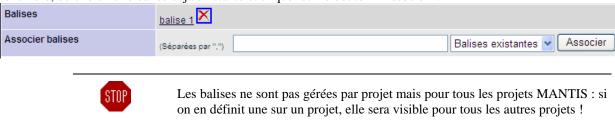
Il faut absolument choisir une des balises existantes, car si le texte recherché n'est pas une balise, MANTIS affiche toutes les demandes!

manuel_MANTIS.doc Octobre 2009 23 / 31

3. Page rapport détaillé d'une demande

Si l'utilisateur clique sur un numéro de demande, une page de **rapport détaillé** de la demande s'affiche. La première partie du rapport détaillé reprend les **informations** existantes sur la demande (id, catégorie, sévérité, reproductibilité, date de soumission, dernière mise à jour, nom du rapporteur, état...).

Nouveauté 1.1.8: il est possible d'ajouter des balises sur une demande. Taper un nouveau nom de balise dans la zone libre, ou choisir une balise déjà existante et cliquer sur le bouton <Associer>.



En bas de cette première partie, on trouve plusieurs boutons :



- Le bouton **Mettre à jour demande**> permet de modifier les informations de la demande.
- Le bouton < Assigné à > doit être utilisé par les développeurs pour signifier qu'ils ont bien pris
 en charge la demande émise par un rapporteur et pour l'affecter à un développeur en particulier
- Le bouton **<Changer l'état en>** permet de progresser dans le traitement de la demande :
 - l'état initial est « Nouveau »,
 - le développeur le passe à « Commentaire-dev » quand il veut demander des précisions au rapporteur,
 - le rapporteur le passe à « Commentaire » quand il apporte des précisions au développeur,
 - l'état passe automatiquement à « Affecté » quand la demande est affectée à un développeur,
 - le développeur le passe à « Résolu » quand il veut indiquer la résolution de la demande,
 - le développeur le passe à « Livré » quand la demande est livrée en environnement de recette,
 - le rapporteur le passe à « Fermé » quand il est d'accord avec la résolution indiquée par le développeur (il a recetté la demande).

Créer une fille

• Le bouton **Créer une fille**> permet de lier une demande à une autre. Quand une demande a une fille, MANTIS conseille de résoudre ou fermer toutes ses filles avant de pouvoir la résoudre ou la fermer (mais ce n'est pas bloquant).



- Le bouton <Réouvrir demande> est disponible seulement sur des demandes à l'état « Résolu » ou « Livré ». Si l'utilisateur clique ce bouton, il fait passer l'état de la demande à « Commentaire » et précise sa question dans une note (équivalent au bouton <Changer l'état en :> « Commentaire ».
- Le bouton **Déplacer demande**> permet de rattacher une demande à un autre projet.

• Le bouton **Supprimer demande**> supprime définitivement une demande de la base. Les suppressions de demandes ne sont pas historisées. Il n'y a plus aucune trace des demandes supprimées.



Le bouton <Supprimer demande> est accessible seulement aux utilisateurs de profil MANTIS « Manageur ».

Tant qu'une demande n'est pas à l'état « Résolu » :

- Il est possible de mettre des **relations** entre demandes. Par exemple, en cas de régression identifiée lors d'une relivraison liée à la correction d'une anomalie, une nouvelle anomalie est créée. On peut mettre une relation entre ces deux anomalies, soit *via* le bouton <Créer une fille> (vu précédemment), soit avec le tableau suivant avec différentes valeurs possibles pour la relation :
 - Est bloquée par (relation inverse de Bloque)
 - Bloque : nécessite d'être résolu ou fermé avant que l'anomalie liée puisse être résolue ou fermée
 - Doublon de
 - A pour doublon
 - Liée à : simple lien entre les deux anomalies

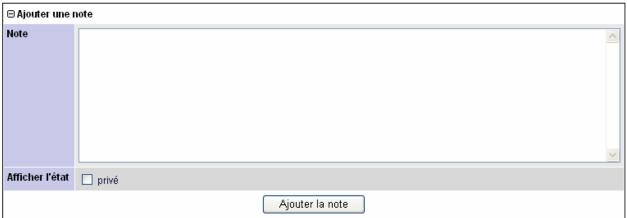
Nouveauté 1.1.8: La relation par défaut proposée est « est bloquée par » (au lieu de « Liée à » dans MANTIS 1.0.1).



- Il est possible de rajouter d'autres pièces jointes.



- Il est possible d'ajouter des **notes** afin de préciser des éléments. L'utilisateur peut modifier ou supprimer une note créée par lui-même.



Toutes les mises à jour effectuées sur une demande sont tracées dans la dernière partie du rapport, dans l'historique demande.

manuel MANTIS.doc Octobre 2009 25 / 31

⊟ Historique demande						
Date modifiée	Utilisateur	Champ	Changer			
04-07-05 14:49	fvi-manageur	Nouvelle demande				
04-07-05 14:49	fvi-manageur	Type demande	=> correctif			
04-07-05 14:50	fvi-developpeur	Etat	nouveau => affecté			
04-07-05 14:50	fvi-developpeur	Assigné à	=> fvi-developpeur			
04-07-05 15:26	fvi-developpeur	Etat	affecté => résolu			
04-07-05 15:26	fvi-developpeur	Résolu dans la version	=> 1.1			
04-07-05 15:26	fvi-developpeur	Résolution	ouvert => résolu			
04-07-05 15:26	fvi-developpeur	Note ajoutée: 0000001				



L'action de modification ou suppression de note est tracée dans l'historique de la demande mais on ne peut plus accéder à la version précédente de la note après modification ou suppression.

Synthèses et rapports

1. Impression d'une demande

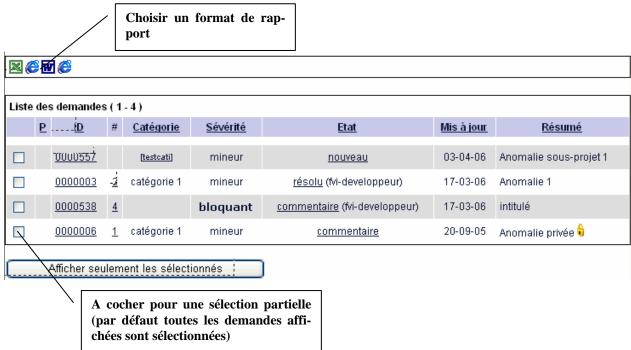
Depuis la page d'affichage du rapport détaillé d'une demande, il est possible d'imprimer le rapport détaillé de cette demande en cliquant sur [Imprimer] en haut à droite de la page.

2. Impression d'une liste de demandes

Rapport imprimable

Depuis la page « <u>Afficher demandes</u> » il est possible d'imprimer une liste de demandes en cliquant sur [<u>Rapport imprimable</u>] en haut de la liste des demandes.

La liste des demandes qui est retenue pour le rapport est la liste des demandes affichées (après un filtre éventuel).



Les formats de rapport imprimable sont les suivants :

- Word (ou HTML Word),
- Excel (ou HTML Excel).

Export CSV

Depuis la page « $\underbrace{Afficher\ demandes}$ » il est également possible d'exporter une liste de demandes en cliquant sur [$\underbrace{Export\ CSV}$] en haut de la liste des demandes.

La liste des demandes qui est retenue pour l'export est la liste des demandes affichées (après un filtre éventuel).

Cette fonctionnalité permet **d'exporter les valeurs des champs personnalisés** (contrairement à la fonctionnalité « Rapport imprimable » ci-dessus). Tous les champs personnalisés sont exportés, ils se trouvent en fin de fichier, après les champs standards.

manuel MANTIS.doc Octobre 2009 27 / 31

Nouveauté 1.1.8 : un champ est exporté en plus : « doublon d'id », il se place avant les champs personnalisés du projet.

Ouvrir le fichier puis pour convertir ensuite le fichier CSV proprement dans un fichier excel, voici comment procéder :

- Menu Données/Convertir
- Choisir le type de fichier "Délimité" avec comme séparateur "Virgule" (décocher "Tabulation"), et laisser comme "Identificateur de texte" le caractère "
- Enregistrer avec un type de fichier excel.

Nouveauté 1.1.8: les fichiers d'export prennent le nom du projet dans MANTIS, par exemple « test.xls ».

3. Statistiques sur les demandes : page « Synthèse »

Pour produire un rapport de synthèse des demandes, les utilisateurs de profil *MANTIS* « *Manageur* » peuvent cliquer sur l'option « <u>Synthèse</u> » de la barre de menus. La page de synthèse (statistiques) qui s'affiche est la page standard de MANTIS.

Le lien [Rapport imprimable] au milieu en haut de la page permet de se retrouver sur la page d'impression d'une liste de demandes (cf. paragraphe précédent).

4. Liste des demandes par version cible : page « Calendrier »

Nouveauté 1.1.8

Pour avoir un récapitulatif des demandes classées par version cible de l'application, l'utilisateur clique sur l'option « <u>Calendrier</u> » de la barre de menus. La liste des versions et des demandes attachées dans chaque version cible s'affiche ainsi que des statistiques d'avancement de la version cible.

La progression est mise à jour chaque fois qu'une demande passe à l'état « Résolu ».



Seules apparaissent les versions qui ne sont pas encore en production : case « En production » non cochée dans <u>Administration/Gérer les projets</u>.



Cette fonction nécessite que les rapporteurs ou les développeurs renseignent systématiquement l'information sur les versions cibles : champ « version cible».

5. Liste des demandes par version en production : page

« Changements »

Pour avoir un récapitulatif des demandes classées par version de l'application dans laquelle elles sont prises en compte (à partir de l'état « Résolu »), l'utilisateur clique sur l'option « <u>Changements</u> » de la barre de menus.

La liste des versions et des demandes résolues dans chaque version s'affiche.

test - Liste des changements



Cette fonction nécessite que les développeurs, lors de la résolution, renseignent systématiquement l'information sur les versions dans laquelle les demandes sont prises en compte : champ « résolu dans la version ».

manuel MANTIS.doc Octobre 2009 29 / 31

Divers

1. Problème des apostrophes courbes dans MANTIS

Lorsqu'on fait dans MANTIS un copier-coller de texte avec des apostrophes depuis Word, celles-ci sont transformées en code « &8217 », ce qui rend le texte peu illisible, surtout dans les messages envoyés (ce code est transformé en URL).

Le problème semble provenir des apostrophes courbes 'ou 'qui ne sont pas reconnues dans MANTIS, qui utilise des apostrophes droites '.

Solution de contournement :

Avec Word 2002, on peut changer un des paramétrages :

- Menu: Insertion / Insertion automatique / Insertion automatique...
- Onglet : Lors de la frappe
- Décocher la case : Guillemets "" par des guillemets « »

Ceci permet d'avoir des apostrophes droites au lieu de courbes. Par contre cela a l'inconvénient de changer aussi la forme des guillemets ouvrants et fermants.



2. Problème des URL dans MANTIS

Lorsqu'on fait dans MANTIS un copier-coller de texte avec des URL, celles-ci sont parfois transformées : duplication de l'adresse trois fois...

Vérifier donc le texte inséré après validation.

3. A la création d'une demande « fille »

A la création d'une demande « fille », les valeurs des champs de la demande d'origine sont dupliquées sauf en ce qui concerne les notes et l'historique de la demande.

4. Lors du déplacement d'une demande d'un projet à un autre

Lorsqu'on déplace une demande d'un projet à un autre, MANTIS peut effectuer quelques ajustements. Supposons qu'on déplace une demande d'un projet « origine » à un projet « cible » :

- champs **rapporteur**: *Nouveauté* 1.1.8: si le rapporteur initial de la demande n'est pas déclaré comme utilisateur du projet « cible », l'identifiant de ce rapporteur est conservé dans le projet « cible » même lors de la mise à jour de la demande ; on peut alors cliquer sur ce champ pour le mettre à jour.
- champs **assigné à** : si l'utilisateur auquel est affectée la demande n'est pas déclaré comme utilisateur du projet « cible », l'identifiant de ce rapporteur est conservé dans le projet « cible » jusqu'à ce qu'on mette à jour la demande ; lors de la prochaine mise à jour, le champ est mis à vide.
- champ **catégorie**: *Nouveauté 1.1.8*: si la catégorie du projet « origine » n'existe pas dans le projet « cible », après déplacement, la catégorie est conservée dans le projet cible pour la demande (et dans les filtres). Pour les nouvelles demandes, elle n'apparaît pas (car pas dans la liste définie).
- champ **version du produit**: *Nouveauté 1.1.8*: si la version du projet « origine » n'existe pas dans le projet « cible », et que la demande est mise à jour, le champ sera mis à vide.
- les valeurs saisies dans des champs personnalisés sont conservées lors du déplacement dans le projet « cible » mais si un champ personnalisé n'est pas choisi dans le projet « cible », cette valeur ne s'affiche pas.

manuel_MANTIS.doc Octobre 2009 31 / 31